



**Collège
Édouard-Montpetit**

604-CEF-03 HIVER 2009

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Communication orale et écrite II : Techniques

Le présent cours constitue le deuxième ensemble du niveau III (102) en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

Programme : Formation générale propre
2^e ensemble – programme techniques
Pondération : Théorie : 2 Pratique : 1
Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web	
Jane Petring	ÉNA	D-114A	4524	jane.petring@college-em.qc.ca
	Longueuil	A-244	7671	

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

À remplir par les étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT

BUREAU ☎ poste

✉ courriel

LYNE DROUIN	A-242	6651	lyne.drouin@college-em.qc.ca
BOB STEVER	A-242	6672	robert.stever@college-em.qc.ca
JANE PETRING	D-114A	4524	jane.petring@college-em.qc.ca

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

- (1) La note de passage d'un cours est de 60 %.
- (2) La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.
- (3) Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Insight: English Skills for Academic and Professional Purposes, by Jane Petring; Éditions CEC 2007

(Facultatif: **Insight Grammar and Answer Key** by Jane Petring, Éditions CEC 2007)

Billet au Théâtre Centaur (pris en charge par le professeur lors du premier cours)

EXTRAIT DE LA POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Présence aux cours, travaux et examens

1. La présence aux cours est obligatoire.
2. Les devoirs sont dus au jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux faits en classe.
4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer par son attitude une ambiance favorable au déroulement du cours.
5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro du cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
10. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe, ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption (voir P.I.E.A, art. 6.2.5.1).
11. Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6 de la P.I.E.A.
12. L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau du cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.
13. Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Laboratoires (activités orales, ateliers de rédaction ou de recherche internet en équipes, création d'un carnet Web)	Individuel ou en équipe	1, 2, 3, 4	Semaines 2 à 13	10%
Présentation d'un sujet lié à l'actualité; participation à la table ronde	Présentation orale, discussion en groupe	1, 3	Semaines 2 à 6	5%
Rédactions : CV, lettres d'affaires, rapports, mémorandum, analyses, synthèses	À la maison	2, 4	Semaines 2 à 10	25%
Examen de mi-session : grammaire, compréhension et production écrites	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 7	20%
Présentation orale	L'étudiant doit expliquer aux membres de la classe un aspect technique de son programme ou une notion technique sur laquelle il aura fait une recherche.	1, 2, 3, 4	Semaines 8 à 11	10%
Examen final - Volet oral : Débat Prise de position sur un sujet controversé. Les arguments de l'étudiant seront fondés sur la consultation minutieuse de sources crédibles.	En équipe de 4 à 6 élèves	1, 2, 3, 4	Semaine 14	10%
Examen final –Volet écrit Grammaire, compréhension et production écrites	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 15	20%

TOTAL : 100